



Demande d'informations

Par **Soso**, le **09/09/2010** à **00:31**

Bonjour,

j'ai besoin d'un conseil. j'ai reçu aujourd'hui une lettre d'une assistance juridique contacté par mon ancien patron me demandant de lui reverser une certaine somme prêtée.

Pour la petite histoire il s'avère que ce patron est un ami de la famille qui m'a demandé de bosser pour lui. Pour me débaucher il m'a dit qu'il me paierait le permis et que cela ferait partie du contrat (contrat que je n'ai jamais signé)

j'ai travaillé 3 mois avec lui et les relations professionnelles et privées se sont détériorées et j'ai dû démissionner sans préavis.

Une quinzaine de jours après j'ai reçu un courrier en recommandé où il me demandait de venir chercher mes papiers et mon chèque de salaire.

Une fois sur place (témoin à l'appui), il a commencé par refuser de me donner mon chèque de salaire, et à essayer le chantage contre le remboursement du permis. J'ai donc fait une reconnaissance de dette sous la menace pour obtenir mon salaire.

Ai-je un recours ?

Merci d'avance

Cordialement

Par **laureline691**, le **09/09/2010** à **10:15**

Bonjour,

On sort du contexte du droit du travail .
Pour information il faudrait que vous puissiez prouver que vous avez signé cette reconnaissance de dettes sous la contrainte .
Le mieux est de contacter une permanence d'avocats .
Cordialement,

Par **Soso**, le **09/09/2010 à 12:16**

merci de votre reponse,

vous dites que ça sort du droit du travail mais dans quel code je vais trouver une réponse?

merci encore

Par **laureline691**, le **09/09/2010 à 12:49**

Il s'agit du code civil .
Cordialement,

www.tedforum.com